

SÉQUENCE 11 : ESTUAIRE DE L'ORNE



L'estuaire de l'Orne à Merville-Franceville, un site naturel à préserver.

Portrait

L'itinéraire de l'EuroVelo 4, de Kief à Roscoff, longe le littoral de la Manche dans le Calvados. Cet itinéraire est déjà en grande partie réalisé de Cabourg à la Côte de Nacre. Il franchit l'Orne en amont de l'estuaire, au niveau du célèbre pont Pégasus Bridge, à Bénouville. Si le littoral est aujourd'hui largement urbanisé, le pays d'Auge et les marais de la Dives dans l'arrière-pays présentent une richesse naturelle et paysagère très importante.

Une partie de l'itinéraire de l'EuroVelo 4 entre Ouistreham et Bénouville est commun avec l'itinéraire national de la Vélo-Francette. Cet itinéraire, inauguré en juin 2015, permet de relier la Manche à l'Atlantique. La Vélo-Francette traverse l'agglomération caennaise, premier pôle urbain de l'ouest normand. Dans cette partie urbaine, elle joue à la fois un rôle d'infrastructure de déplacements du quotidien pour les caennais et d'accès à la ville et son patrimoine pour les touristes. Plus au sud, la Vélo-Francette traverse la Suisse-Normande, vaste espace naturel autour de la vallée de l'Orne encaissée, sur les premiers contreforts du massif armoricain.

La dimension touristique de cette séquence est particulièrement forte. La Côte Fleurie et la Côte de Nacre

attirent de nombreux estivants, mais aussi une clientèle de court séjour, profitant de leur proximité avec les grands pôles urbains. Le tourisme mémoriel autour du débarquement et de la bataille de Normandie constitue un autre atout important pour ce territoire. Les plages du débarquement, ainsi que de nombreux musées se situent d'ailleurs à proximité des grands itinéraires cyclables, existants ou en projet.

Dans une logique de prolongement de la Seine à vélo, cette séquence est particulièrement importante car elle offre au cyclotouriste le choix de continuer le long du littoral ou d'entrer à l'intérieur des terres pour proposer un itinéraire plus important.

Les enjeux de mobilité

Il s'agit avant tout d'assurer l'interconnexion entre Seine à vélo et EuroVelo 4. Avec près d'un million de passagers annuels, la plate-forme ferry à Ouistreham représente le premier trafic transmanche de l'ouest de la Manche. À terme, grâce à l'inauguration récente de la Vélo-Francette, la poursuite des aménagements de l'EuroVelo 4 et le projet Seine à vélo, cette entrée pourrait constituer l'un des principaux points d'accès en France pour les cyclotou-

ristes anglais, d'autant que les aménagements cyclables arrivent jusqu'à l'entrée du site portuaire.

La gare de Caen, au cœur de l'agglomération caennaise peut aussi constituer un point d'entrée sur le réseau de randonnée cyclable. En effet, la gare de Caen se situe à proximité immédiate de la traversée de l'agglomération par la Vélo-Francette, le long de l'Orne. De Caen, il est ainsi possible de suivre la Vélo-Francette vers le sud, de rejoindre l'EV4 littorale vers l'Ouest, ou la Seine à Vélo (via l'EV4) à l'est. Le pôle d'échange multimodal de la gare de Caen peut donc jouer un rôle important comme point d'accès ou point d'étape dans un circuit cyclotouristique. La présence à proximité de la maison du vélo, regroupement d'associations autour de vélo, proposant atelier de réparation, locations à la journée ou de longue durée et informations sur la pratique du vélo constitue un plus dans cette optique.

La séquence de l'estuaire de l'Orne constitue une jonction entre l'EuroVelo 4 et la Vélo-Francette tout en se situant à proximité de la Seine à vélo. Cette fonction est d'autant plus importante que des grandes infrastructures de transports à proximité immédiate des itinéraires cyclables, comme la plateforme ferry et la gare de Caen lui confère aussi un rôle d'entrée sur le territoire pour les cyclotouristes.

Pour ce faire, il s'agira de mettre en œuvre les éléments suivants :

- Pour jouer au mieux ces fonctions d'interconnexion, il est particulièrement important de soigner le balisage, et notamment l'information sur les grands itinéraires. Dès la gare de Caen ou la sortie de Ferry, la direction de la Seine à vélo devrait être indiquée, via l'EuroVelo 4.
- Au sein du pôle multimodal de la gare ou de la plateforme ferry, des aménagements cyclables doivent être réalisés pour faciliter le déplacement et la ma-



Aménagement cyclable à Ouistreham : comment gérer la cohabitation entre piétons, cyclistes et baigneurs sur le front de mer ?



Pégasus Bridge, haut lieu de la bataille de Normandie, correspond aussi pour les cyclistes au premier point de franchissement de l'Orne et à la jonction entre l'EV4 et la Vélo-Francette.

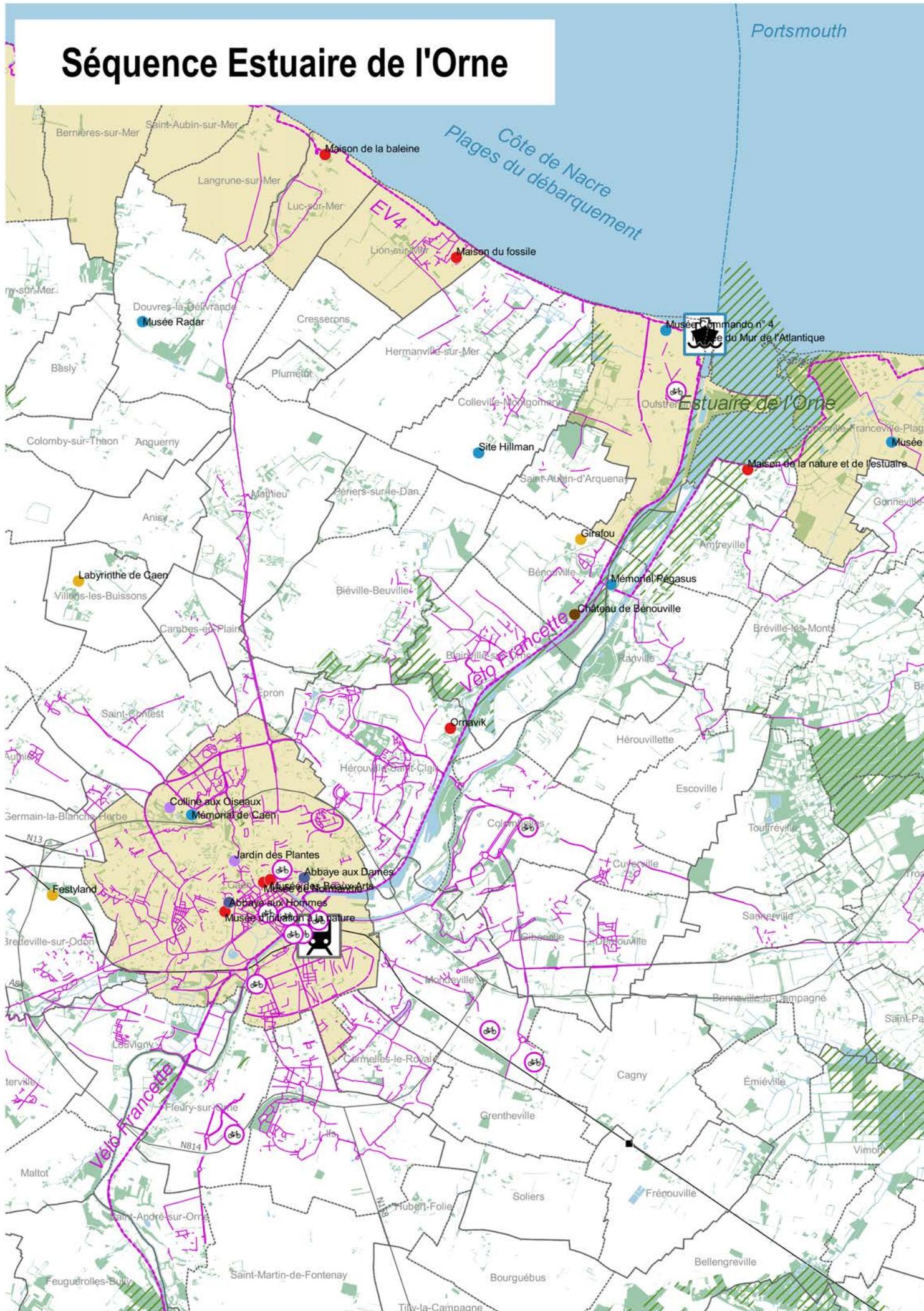
nutrition des cycles, et rejoindre aisément les grands itinéraires.

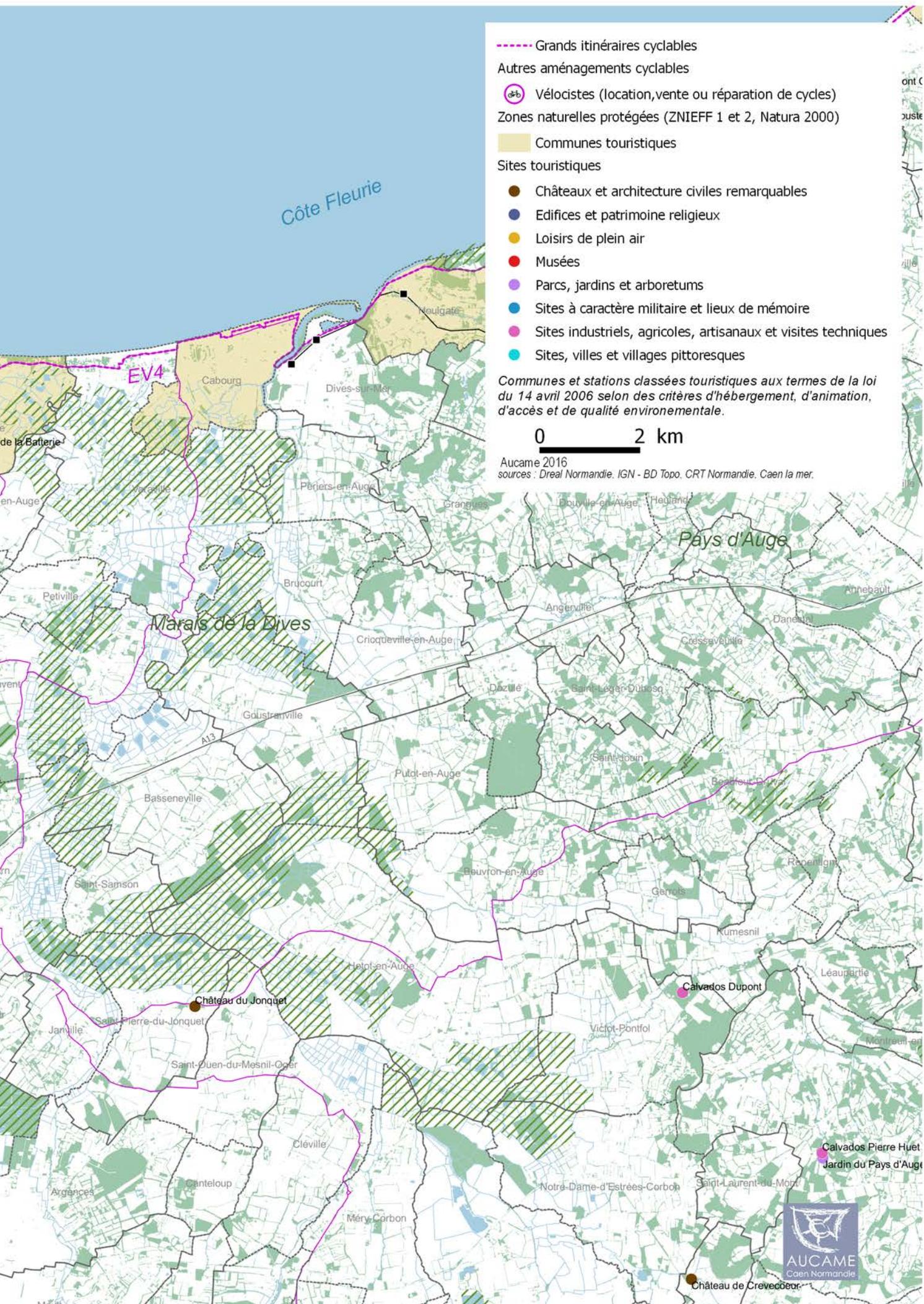
- La particularité du transport de cycles et des bagages du cyclotouriste doit bien être intégrée dans le choix des matériels de transports, qu'ils soient maritimes ou terrestres.

Enjeux touristiques

Sur ce territoire, à la fois littoral et urbain, les aménagements cyclables doivent répondre à des usages variés. Le cyclotourisme ne constitue qu'une part marginale du trafic cycliste total, mais la continuité des itinéraires et l'interconnexion entre différents itinéraires et modes de transports longue distance fait de ce secteur un point de passage apprécié. L'EV4 n'étant pas encore complété sur le reste du littoral normand et l'inauguration de la Vélo-Francette étant récente (été 2015), les professionnels du tourisme à Caen ne sont pas encore nombreux à adhérer au label « accueil vélo » (5 hôtels sont recensés au mois de décembre 2016 sur le site <https://www.lavelofrancette.com>), mais l'office de tourisme intercommunal de l'agglomération caennaise promeut ce type de tourisme et l'adhésion des professionnels à ce label. Le tourisme de séjour est particulièrement important. En effet, le tourisme balnéaire représente la première forme de tourisme sur la côte Fleurie et la côte de Nacre. Une part importante des touristes, souvent des familles, pratique le vélo durant leur séjour. Pour ce type de tourisme à vélo, la continuité des aménagements cyclables bien sécurisés permet d'élargir le séjour balnéaire à la découverte de l'arrière-pays (pays d'Auge, Marais de la Dives, Suisse Normande) et de l'agglomération caennaise. En revanche, cet afflux de population estival et durant les périodes de vacances scolaires nécessite des aménagements conséquents, plus important que ce que justifierait leur fréquentation le reste de l'année. Ce type d'aménagement, destiné à une clientèle occasionnelle et

Séquence Estuaire de l'Orne





----- Grands itinéraires cyclables

Autres aménagements cyclables



Vélocistes (location, vente ou réparation de cycles)

Zones naturelles protégées (ZNIEFF 1 et 2, Natura 2000)

Communes touristiques

Sites touristiques

● Châteaux et architecture civiles remarquables

● Edifices et patrimoine religieux

● Loisirs de plein air

● Musées

● Parcs, jardins et arboretums

● Sites à caractère militaire et lieux de mémoire

● Sites industriels, agricoles, artisanaux et visites techniques

● Sites, villes et villages pittoresques

Communes et stations classées touristiques aux termes de la loi du 14 avril 2006 selon des critères d'hébergement, d'animation, d'accès et de qualité environnementale.

0 2 km

Aucame 2016

sources : Dreal Normandie, IGN - BD Topo, CRT Normandie, Caen la mer.



Château de Crevecoeur

familiale demande aussi une attention particulière sur la sécurité du cheminement. Enfin, durant l'été, le partage de l'espace, notamment sur les digues en front de mer, entre cyclistes et plagistes peut s'avérer conflictuel.

Autour de Caen, le réseau cyclable connaît une fréquentation de loisir importante, selon une pratique assez proche de celle du vélo en séjour. La Vélo-Francette, que ce soit au nord vers la mer ou au sud vers la Suisse normande, constitue les deux principaux axes pour sortir de l'agglomération à vélo. La largeur et la qualité de roulage de cette voie verte permet une multiplicité des pratiques, du débutant au cycliste confirmé, en passant par les marcheurs et patineurs. En pleine saison, durant les week-ends, des problèmes de cohabitation peuvent cependant exister du fait de la densité de fréquentation de l'aménagement. A titre d'exemple, la fréquentation de la voie verte le long du canal, à Ouistreham compte environ 500 passages quotidiens en 2015, mais ce chiffre peut souvent dépasser les 2 000 cyclistes à partir du mois de juin.

La Vélo-Francette emprunte les aménagements cyclables urbains dans sa traversée de l'agglomération caennaise. L'itinéraire principal, longeant le canal et l'Orne constitue aussi un axe majeur pour les déplacements des cyclistes au quotidien. En effet, les données de comptages de la ville de Caen recensent les principaux trafics le long de cet axe ou de la mairie.

La diversité des usages sur les grands itinéraires autour de l'estuaire de l'Orne est l'une des clés de leur réussite. En effet, les usages induits par la présence d'une agglomération (déplacements quotidiens et loisirs) permettent d'utiliser les aménagements tout au long de l'année.

A contrario, les aménagements cyclables sont aussi un moyen d'élargir à l'agglomération et l'intérieur du Calvados la forte fréquentation touristique du littoral. Cette diversité des usages nécessite cependant des réalisations plus complexes pour permettre leur cohabitation.

Enjeux écologiques

Le réseau cyclable principal, dans cette partie du Calvados, traverse plusieurs grands ensembles naturels et paysagers.

L'EV 4 longe la Côte Fleurie à l'ouest de l'estuaire de l'Orne. Sur ce secteur la côte est largement urbanisée, l'aménagement cyclable le long de la côte n'est pas de nature à dégrader des sites fragiles. L'itinéraire passe généralement en rétro littoral, en s'éloignant des sites les plus sensibles (falaise des Vaches noires entre Villers-sur-mer et Houlgate). Un itinéraire touristique mis en place par le Conseil départemental du Calvados permet de traverser les marais de la Dives à partir de Cabourg en empruntant des petites routes et digues déjà existantes.

L'estuaire de l'Orne et la basse vallée de l'Orne, entre Merville-Franceville, Blainville sur Orne au nord-est de

l'agglomération caennaise, et Ouistreham constitue le site le plus fragile. Fortement soumis aux marées, l'estuaire représente un écosystème riche sur le plan botanique et ornithologique. Mais les usages nombreux (promenade, tourisme balnéaire, activités portuaires, nautisme...) rendent ce site vulnérable. Sur la rive droite de l'estuaire, l'aménagement cyclable est réalisé en stabilisé sans enrobé lorsqu'il traverse les dunes et dans les espaces sensibles. Cet aménagement permet de desservir la maison de la nature et de l'estuaire, à Salenelle, lieu d'interprétation et de découverte de l'estuaire. Sur la rive gauche, le tracé emprunte le chemin de halage déjà existant du canal de l'Orne à la mer, sans traverser de zones naturelles protégées.

Au sud de Caen, la Vélo-Francette longe la vallée de l'Orne, dans des espaces de prairies inondables. Ces prairies pénètrent au cœur de l'agglomération et constituent un maillon essentiel de la trame verte et bleue du territoire. Dans cette partie de la vallée de l'Orne, l'itinéraire cyclable longe ou utilise la plateforme d'une ancienne voie ferrée. L'aménagement ne constitue donc pas une nuisance potentielle pour un site naturel mais permet au contraire de faire découvrir la vallée sans infrastructure lourde ni déplacements motorisés.

Sur cette séquence, les aménagements cyclables permettent de minimiser l'impact environnemental du tourisme en permettant à une partie des habitants de l'agglomération de se rendre sur le littoral et dans l'estuaire à vélo plutôt qu'en voiture. Les aménagements traversent rarement les sites fragiles, et s'ils le font, ils empruntent la plupart du temps un aménagement préexistant (chemin de halage, digue ou voie ferrée). En rendant plus accessible des sites naturels, ils peuvent aussi contribuer à la prise de conscience de leur intérêt environnemental et de leur préservation. Compte tenu de la multiplicité des usages, le risque principal peut être celui de la sur-fréquentation de certains sites plus fragiles, comme les méandres de l'estuaire de l'Orne.



La Prairie à Caen : un espace de respiration en centre-ville, sur l'itinéraire de la Vélo-Francette